Mesure spécifique en faveur de certaines légumineuses à grains pour l'alimentation humaine et animale

1999/0182(CNS) - 23/02/2000

La commission a adopté le rapport (procédure de consultation) de Mme Maria IZQUIERDO ROJO (PSE, E) qui approuve la proposition de la Commission sous réserve de trois amendements dont la finalité est que la Commission recherche les moyens d'accroître l'aide à ces cultures et à inclure les vesces. La commission a estimé que cela se justifiait par l'actuel déficit que connaît l'UE en protéagineux et en produits d'alimentation animale.